

Règlement du Jeu Concours La Chasse aux œufs

Article 1 : Organisation

La société Cdiscount, société anonyme au capital de 6 642 912,78 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 424 059 822, ayant son siège social 120-126 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux, immatriculation ATOUT France n° IM033190006 (ci-après désignée « la Société Organisatrice »), organise un jeu internet sans obligation d'achat par instant gagnant intitulé « La chasse aux œufs » du mercredi 20 mars 2024 à 10h00 (GMT + 1) au dimanche 7 avril 2024 à 23H59 (GMT+1) et dans la limite des 2 000 dotations disponibles (ci-après le « Jeu »)

Article 2 : Accès

Le jeu est accessible uniquement du site internet de la Société Organisatrice accessible sur tablette et smartphone via l'url <https://cdiscout.com/corner/tous-nos-jeux/la-chasse-aux-oeufs-2024/v-1413540-1413540.html> ou toute adresse URL qui lui serait substituée pour quelque cause que ce soit (ci-après désigné le « Site »).

La participation à ce Jeu concours, est ouverte à toute personne physique majeure quelle que soit sa nationalité, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et disposant donc d'une adresse postale en France métropolitaine (Corse comprise) ainsi que d'une adresse électronique valide, pendant la période de validité visée à l'Article 1 ci-avant, (à l'exception des salariés et représentants de la Société Organisatrice, de ses partenaires, des responsables et du personnel des établissements participants, de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et membres de leur famille respectifs), (ci-après désigné le « Participant »).

Un Participant est défini comme une personne physique unique : toute utilisation d'adresses électroniques différentes pour un même participant sera considérée comme une tentative de fraude entraînant l'élimination définitive du participant au Jeu.

La participation est strictement nominative et le Participant ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres personnes. En effet, une seule et unique adresse électronique est acceptée par participant (même nom, même prénom, même adresse postale).

S'il est constaté qu'un Participant a participé au Jeu en utilisant plusieurs adresses électroniques et/ou l'adresse électronique d'un tiers, cette(ces) participation(s) sera(ont) automatiquement annulée(s).

Le jeu est limité à une participation par jour par personne (même adresse électronique). Il est rappelé que des règles de contrôles sont mises en place pour préserver l'égalité de chance entre les participants et permettre le respect des modalités de participation.

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation sera exclue du Jeu sans pouvoir prétendre au bénéfice d'une Dotation.

La Société Organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Jeu et ne pourra pas, en cas de gain, bénéficier de la dotation.

La participation au Jeu implique pour tout Participant, l'acceptation entière et sans réserve des dispositions du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation au Jeu

Pour participer au Jeu et tenter de recevoir un des lots mis en jeu, les Participants doivent :

- Se rendre sur le site mobile www.cdiscount.com
- Cliquer sur la bannière relative au jeu qui s'affiche sur son écran :
<https://cdiscount.com/corner/tous-nos-jeux/la-chasse-aux-oeufs-2024/v-1413540-1413540.html>
- Participer au jeu en cliquant sur le bouton « Jouer »
- Ensuite, il devra renseigner son adresse email et accepter expressément le présent règlement en cochant la case prévue à cet effet.

Article 4 : Dotations

La dotation globale du jeu est composée de 2 000 codes de réduction immédiate à valoir jusqu'au 10 avril 2024 à 23h59 sur le site internet Cdiscount accessible sur PC, tablette et smartphone via l'url www.cdiscount.com ainsi que via les applications Android et IOS associées.

Les dotations mises en jeu sur la période de Jeu sont les suivantes :

2 000 codes de réduction immédiate d'un montant de 5€ dès 30€ d'achat à valoir uniquement sur la sélection de produits de cette sélection : <https://www.cdiscount.com/au-quotidien/op/ac/la-chasse-aux-oeufs-chocolats/l-127230298.html>

La dotation est valable uniquement sur ces références de produits :

Référence	Référence	Référence
AUC2009977A2	AAAAR79633	auc3290047000898
PRO3760331150467	AAAAR79632	auc3290047012259
PRO3760331151433	aaaan69388	auc3290047000928
PRO3760331151440	aaaar72715	auc3760193039696
PRO3760331151457	aaaar72719	AUC1707794469912
PRO3760331151464	aaaar72720	AUC1707792281845
PRO3700800299570	aaaar72721	AUC1707792281157

PRO3760331152737	MIL1709125853376	AUC1707792356967
PRO3760331153673	MIL3701618700289	AUC1707795026105
PRO3760331153659	MIL1709125839890	AUC1707794450151
PRO3760331153642	MIL1709125855580	AUC1705367374638
PRO3760331153666	AUC1709125850905	AUC3701011405378
PRO3760331151471	MIL1709125839145	AUC3701011404777
PRO3760331151488	MIL1709125851007	AUC3701011404760
PRO3760331151525	AUC1709125839109	AUC1707917333414
PRO3760331151501	AUC3701011404487	AUC1707917330476
PRO3760331151495	AUC3701011404449	AUC1707917331054
PRO3760331153796	AUC3701011404463	AUC1707917336618
PRO3760331153819	AUC3701011401561	AUC1705367380227
PRO3760331153826	auc3701011405330	AUC1705367379773
PRO3760331153833	auc1707917335009	AUC1707917315679
PRO3760331153864	auc1707917314116	AUC1705367379008
PRO1699371263750	cho3760057511498	AUC3701011405347
PRO1699455163141	cho3760057514239	AUC1705367378560
PRO1700655180537	cho3760057514079	AUC1705367377291
MAR5000159322768	cho3760057510095	AUC3275179100715
AAAAP39633	cho3760057514093	AUC1707917310151
AAAAP43081	cho3760057514222	AUC3395250009383
AAAAP43093	cho3760057513928	MIL1709081844790
AAAAP43173	cho3760057510583	MIL1709081922014
AAAAP43181	cho3760057510149	MIL7622210306111
AAAAP43753	cho3760057512341	MIL7622210316882
AAAAP73832	cho3760057513935	MIL1709125852890
AAAAQ87098	auc3273070000448	MO011116032
AAAAQ87100	auc3273070001520	AUC1709081922824
AAAAQ87099	auc3273070000776	TOB7622210662521
AAAAR72937	auc3273070062545	AUC1709081923155

AAAAR79634	aaaaj16678	MIL7622210840233
AAAAR79631	auc3290047000904	MIL7622210988768
AAAAR73006	aaaag89644	MIL1709167017216
AAAAR79635	auc3290047000874	MIL1709166965282
A112890858	auc3760193491043	auc3290047000881

La dotation n'est utilisable qu'en une seule fois. Pour pouvoir utiliser la dotation, le montant minimum du panier doit être supérieur ou égal au montant du code de réduction immédiate gagné à savoir 30€.

La dotation est non remboursable et non compensable, non cessible et non convertible en numéraire en tout ou partie.

Article 5 : Désignation des Gagnants et remise des gains

Le Participant confirmera sa participation au Jeu et son acceptation corrélative du présent règlement de jeu, en cliquant sur le bouton « Jouer » situé sur la page du jeu et déclenchera l'animation du jeu.

Le participant aura la possibilité de réessayer une fois par jour tous les jours de la durée de la campagne. Chaque participation au Jeu « La Chasse aux œufs Cdiscount » donne l'opportunité de gagner un des codes de réduction mis en jeu.

Le participant découvre immédiatement si sa participation coïncide avec un instant gagnant ou non.

Le Jeu fonctionne sur le principe d'instant gagnants ouverts. Un instant gagnant est défini par une date et une heure ; à ce moment précis une Dotation est mise en Jeu. L'instant gagnant est dit « ouvert » lorsque la Dotation reste en Jeu jusqu'à ce qu'une personne participe et remporte ainsi la Dotation. Tant que la Dotation n'est pas gagnée, elle reste en Jeu jusqu'à ce qu'un participant la remporte.

Les gagnants recevront leur dotation **par email sur l'adresse renseignée** au préalable dans le jeu.

Article 6 : Consultation du règlement

Le présent règlement est mis à la disposition de toute personne, et notamment de tout Participant, sur la page : <https://cdiscout.com/corner/tous-nos-jeux/la-chasse-aux-oeufs-2024/v-1413540-1413540.html>

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière des clauses du présent règlement.

Article 7 : Litiges et responsabilités

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement du Jeu étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler, écarter, prolonger, reporter le présent Jeu ou à en modifier les conditions. Le règlement ainsi modifié entrera en vigueur à compter de sa mise à disposition via le Site. Tout Participant sera réputé l'avoir accepté à compter de la date d'entrée en vigueur, du simple fait de sa participation au Jeu.

Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu ainsi que sur la liste des Gagnants. En cas de contestation, seul sera recevable, un courrier en recommandé avec accusé de réception adressé au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date d'expiration du Jeu, à l'adresse suivante :

Cdiscount.com
La Chasse aux oeufs Cdiscount
BP 90200 93472
Neuilly sur Marne

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du Participant. La Société Organisatrice se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs et complices de ces fraudes.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation, de l'accès au Site, et du mode d'instant gagnant par l'algorithme de désignation aléatoire mis en place dans le cadre du Jeu. Dans ce cas, les Participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie ou indemnité de quelque nature que ce soit.

En cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, la Société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de valeur équivalente et/ou de caractéristiques proches.

La Société organisatrice ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait d'une dotation, ou du fait de l'utilisation d'une dotation par un gagnant. Il est rappelé que le Jeu est réservé aux personnes physiques majeures. Dans le cas où le participant serait mineur, il est précisé que le mineur reste sous l'entière responsabilité de son/ses représentants légaux qui déchargent la société organisatrice de toute responsabilité concernant le mineur lors du Jeu.

La Société Organisatrice ne garantit pas la sécurité des échanges par voie de communications électroniques et ne saurait en aucun cas être responsable des dommages qui en résulteraient. L'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau, ne peuvent en aucun cas entraîner la mise en jeu de la responsabilité de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs Participants ne parviendraient pas à participer au Jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement des réseaux.

Article 8 : Mise en garde

Les Participants sont invités à participer au présent Jeu avec discernement et modération.

La Société Organisatrice tient à mettre en garde les participants contre tout comportement compulsif en vue d'augmenter leurs chances de gain, et ne saurait être tenue pour responsable des dommages et conséquences qui en découleraient.

Article 9 : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le Jeu et/ou le Site et/ou les lots sont strictement interdits. Les marques citées sont des marques déposées appartenant à leur propriétaire respectif. Toute exploitation est soumise à autorisation préalable et écrite.

Article 10 : Litige

Le présent règlement est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours.

Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon les dispositions du Code de Procédure Civile.

Article 11 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Société Organisatrice, responsable de traitement au sens du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles en vigueur (RGPD), qui s'engage à respecter ledit règlement. La base légale de la collecte est le consentement pour la participation au Jeu. Les données collectées sont

indispensables à ce traitement et sont transmises aux services habilités de la société Organisatrice pour l'attribution des dotations et aux sous-traitants de cette dernière, tel que LuckyCycle, en charge de la gestion opérationnelle du Jeu. Vos données sont conservées pendant la durée de validité du Jeu et pendant un an à compter de la clôture de l'opération. En cas de transfert de données hors UE, ce transfert sera encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site de l'enseigne et prenez connaissance de la politique de confidentialité.